

**Compte-rendu de la Séance Plénière du samedi 15 décembre 2018**

- **Actualité municipale**
- **Cérémonie des vœux à la population**
- **Déguisements carnaval**
- **Installation des boîtes à livres et hôtel à insectes**
- **Questions diverses**

*Présents : 20*

*Excusés : 3*

*Absents : 9*

**!/ Rappel**

**Le compte rendu de la séance précédente est disponible en téléchargement sur le site de la ville dans la rubrique « enfance jeunesse ». Vous pouvez en faire part à vos camarades.**

**Merci de bien vouloir confirmer votre présence ou excuser votre absence aux séances plénières lors de l'envoi des convocations**

- Appel des conseillers par Maxime KHELOUFI.
- Démission de Voisin Anton
- Madame le Maire vous invite à Paris les 14 et 15 mai 2019. Vous serez reçus à l'Assemblée Nationale par Madame Sophie Panonacle *députée de la Gironde*, et au Sénat par Madame Nathalie Delattre *sénatrice de la Gironde*.  
Afin de compléter le programme de ces deux journées, vous pouvez réfléchir aux visites qui pourraient vous intéresser. Après un tour de table, sont évoqués : une balade en bateau mouche, la visite de la Tour Eiffel, de l'Arc de Triomphe, du Musée Grévin et du Musée du Louvre. Nous procéderons au choix tous ensemble lors des prochaines séances plénières.

**1/ Actualité municipale :**

Le 15 décembre vous trouverez place de la Claire de 11h à 21h30 le Marché de Noël, ainsi que le concert du Conservatoire Municipal de Musique à la patinoire dès 18h.

Le 16 décembre place de la Mairie se trouvera le Village de Noël avec diverses animations pour petits et grands de 10h30 à 17h30.

***Travaux de voirie.***

- Les travaux d'aménagement de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny (route départementale 650) au niveau du quartier de Meyran se poursuivent. La route a été fermée cette semaine afin de refaire la chaussée. La ligne de bus a été modifiée durant l'aménagement de l'avenue. Les travaux d'enfouissement de la ligne moyenne tension ont été réalisés.
- Les travaux d'aménagement de la piste cyclable entre le parc de la Chêneraie à la Hume et l'entrée du lotissement Clair Bois pour la partie testérine sont terminés. Reste à réaliser l'aménagement paysager. La commune de La Teste de Buch envisage également à moyen terme un prolongement

de la piste entre Clair Bois et le quartier de Bordes le long de la route départementale (rond-point d'Opel).

- La piste cyclable qui se situe derrière l'école Jules Ferry est en cours de réalisation pour une livraison au premier trimestre 2019.

### ***Travaux publics***

- La Police Municipale sera transférée en 2019 dans la maison qui se situe au droit du rond-point Pasteur, à côté du service financier de la Ville. Les travaux sont lancés. Le préfabriqué où se trouve la Police Municipale sera mis à disposition pour la patinoire afin d'y stocker du matériel.
- Le service Funéraire, actuellement situé dans un bâtiment préfabriqué, verra ses bureaux aménagés dans les actuels garages de la Police Municipale, lorsque ces derniers seront libérés. Le service se situera alors à proximité immédiate du service communication.
- Les lignes moyenne tension de l'allée de Bordeaux, de la route des Lacs et de Verdalle, ont été totalement enfouies pour une meilleure sécurité et capacité du réseau ainsi que pour une meilleure intégration paysagère.

### ***Travaux en gare.***

- Les travaux en gare de Gujan-Mestras menés par SNCF Réseau sont pratiquement terminés.
- Les travaux concernant le pôle d'échange multimodal et l'aménagement du quartier de la gare se poursuivent. Les trottoirs sont en cours de réalisation. Une verrière sera construite afin de protéger les usagers de la gare, des intempéries. Ces travaux dureront jusqu'à l'automne 2019.

## **2/ Cérémonie des vœux à la population:**

La cérémonie des vœux à la population aura lieu le jeudi 10 janvier à la patinoire. Nous vous donnons rendez-vous à 18h à l'entrée, afin de vous diriger à vos places par la suite. La capacité d'accueil étant limitée, merci de bien vouloir confirmer votre présence afin que nous puissions vous réserver une place. Cette année il n'y aura pas de tirage au sort du Conseil des Sages. Vous recevrez prochainement l'invitation ainsi que la convocation.

## **3/ Déguisements carnaval :**

Le carnaval aura lieu le samedi 23 mars 2019.

Vous avez choisi de vous déguiser individuellement en :

Lucie : en militaire ou ostréicultrice	Lois : en hôtesse de l'air
Jeanne : en ostréicultrice	Louis : en chef cuisinier
Titouan : en tennisman	Yohann : en troubadour
Lucas : en pâtissier	Lola : en styliste
Pierre : en basketteur	Lilie : en artiste peintre
Elinor : en femme d'affaires	Tia : en militaire
Eva : en pâtissière	Inès : en pilote de ligne
Aristide : en sauveteur côtier	Quentin : en gendarme
Linoa : en kinésithérapeute	Louis : à déterminer
Gauthier : en militaire de la légion étrangère	Anouk : en artiste peintre
Estebann : à déterminer	Adrien : en footballeur
Raphaël : en avocat	Lorenzo : à déterminer
Carla : en gendarme	

**⚠️ Merci à ceux qui n'étaient pas présents lors des dernières séances plénières de réfléchir à leur déguisement et de se rapprocher de Pauline pour tout accessoire manquant.**

Accessoire manquant signalé : casquette de pilote de ligne pour Inès

#### **4/ Installation des boites à livres :**

Lors des discussions autour de vos professions de foi, vous avez été plusieurs à souligner certains manques en terme de mobilier urbain dans divers quartiers de la ville. Vous avez notamment choisi d'installer des boites à livres.

Après un tour de table, différents lieux ont été repérés et proposés : à proximité des écoles, le lac de la Magdeleine ainsi que la plage de La Hume. Nous programmerons le vote de ce dossier lors de notre séance plénière de janvier.

Nous organiserons début 2019 un Conseil Municipal Jeune afin de délibérer sur le nom du rond-point à l'intersection de la route des Lacs et de l'avenue des Loisirs, ainsi que sur les emplacements des boites à livres. Le Conseil Municipal votera à son tour les mêmes délibérations.

#### **5/ Questions diverses :**

- *Il manque du réseau Wi-Fi public allée de Cazaux.*

Le SIBA gère pour l'ensemble du Bassin d'Arcachon, le réseau Wi-Fi public. Chaque année, de nouvelles bornes sont implantées en concertation avec le souhait des villes. Il s'agit en priorité de cibler les lieux publics d'intérêt et moins les quartiers résidentiels où les réseaux mobiles et domestiques peuvent prendre le relais.

- *Il manque des bancs et tables à Chante Cigale.*

La difficulté sur ce site est très directement liée au cross du Sud Ouest. Ce dernier mobilise beaucoup d'espace et il n'est pas possible de positionner le mobilier urbain sans prendre en compte les contraintes liées au parcours du cross et à la circulation du public (très nombreux lors de cet événement).

- *L'éclairage allée des Genêts ainsi que derrière les pompiers est faible en intensité.*

Depuis plusieurs années les normes en matière d'éclairage public imposent le passage à des ampoules led. Ceci est progressivement réalisé sur l'ensemble des lampadaires de la ville mais tous les quartiers n'ont pas encore été traités. Par ailleurs, pour ce qui concerne les résidences privées, c'est à la copropriété d'agir à partir du moment où les voiries n'ont pas été intégrées au domaine public.

#### **Prochains événements :**

- **Jeudi 10 janvier, vœux à la population rdv à 18h à la patinoire**
- **Samedi 12 janvier, séance plénière et galette des rois au PRAJ.**